

**Cahier des charges**  
**Pour l'organisation**  
**Du Gala Régional FFGYM**  
**Des Hauts-de-France**



## **Préambule :**

*Ce cahier des charges est construit par la Commission LOISIGYM du Comité Régional en accord avec le bureau régional des Hauts-de-France.*

*Il a pour but d'orienter les clubs et les collectivités et autres partenaires souhaitant se positionner sur l'accueil d'un gala Régional de Gymnastique des Hauts-de-France.*

*Ce document n'est pas exhaustif, il est une base de travail et d'échanges entre les différentes structures partenaires de l'évènement.*

## **Objet du cahier des charges**

Le cahier des charges constitue la base des dispositions et engagements respectifs pour l'organisation du gala régional sur le territoire des Hauts-de-France.

Il définit les responsabilités techniques, logistiques et administratives des différentes structures partenaires de l'évènement.

## **Contacts**

- Président régional FFGym des Hauts-de-France : Mickaël DEROUBAIX

Portable : 06 77 15 92 93. @ : [president-hauts-de-france@orange.fr](mailto:president-hauts-de-france@orange.fr)

- Vice-Présidente régionale en charge de la Commission LOISIGYM : Aline BAJEK

### *Référents techniques :*

- Responsable du projet Gala :

Xavier DUTERTE Portable : 06 78 21 34 23 @ : [duterte.xavier@neuf.fr](mailto:duterte.xavier@neuf.fr)

- Supports administratifs et logistiques :

Catherine BERCHON Tél: 03 22 40 61 83 @ : [catherine.berchon-hauts-de-france@orange.fr](mailto:catherine.berchon-hauts-de-france@orange.fr)

Sabrina HUCHIN 06 74 81 07 32 @ : [sabrina.huchin-hauts-de-france@orange.fr](mailto:sabrina.huchin-hauts-de-france@orange.fr)

- Chargée de communication :

Aurélié SINOQUET Tél: 03 22 40 61 83 @ : [aurelie.sinoquet-hauts-de-france@orange.fr](mailto:aurelie.sinoquet-hauts-de-france@orange.fr)



**Concernant l'accueil et l'organisation du « Gala des Hauts-de-France de gymnastique », il est convenu ce qui suit.**

**Entre les structures de soutien du gala :**

- Club organisateur : \_\_\_\_\_, représenté par : \_\_\_\_\_
- Municipalité du club : \_\_\_\_\_, représenté par : \_\_\_\_\_
- Comité Départemental : \_\_\_\_\_, représenté par : \_\_\_\_\_
- Comité Régional des Hauts-de-France, représenté par : \_\_\_\_\_
- Autre (à définir le cas échéant)

La répartition de l'organisation est prévue comme suit, mais reste modifiable lors de la première rencontre des 4 structures.

**La municipalité de \_\_\_\_\_ prend en charge :**

- La mise à disposition de la salle le jour du Gala ainsi que le temps nécessaire à l'installation et au rangement du matériel (à définir en fonction de la date du gala).
  - La capacité d'accueil du public est de minimum 800 personnes avec un objectif à 1 000 places.
  - Salle 44 m X 24m, avec hauteur de 9 mètres au moins.
  - Accès pour les gymnastes à des vestiaires non mixte avec douches (40 à 50 gymnastes).
- La mise à disposition d'une salle d'échauffement corporel avec une surface au sol style tapis / moquette ou praticable.  
Cette salle est située à proximité de la zone de production (5' max), sans confrontation directe au public ni passage extérieur.
- La sonorisation : mise à disposition d'un matériel adapté + jeu de lumière.
- Une équipe de montage et démontage matériel composée de 15 personnes minimum : montage le vendredi AM (Heure à déterminer) ; démontage et chargement le samedi soir (dès la fin de la manifestation).  
Remarque : prévoir une zone de déchargement facile d'accès pour le camion (38 tonnes).
- Mise à disposition d'un emplacement balisé parking pour les invités et officiels : environ 30 à 40 places. Accès parking contrôlé (sur liste transmise par le Comité Régional).
- La décoration de la salle : fleurs, arbustes ... (style compétitions nationales).

Possibilité pour la municipalité d'être le maître d'œuvre de la communication et de la promotion de l'événement. Le Comité Régional mettra à disposition de la municipalité, des photos libres de droit adaptées à l'événement. De plus, le Comité Régional se réserve le droit de valider la production.

Production minimale : 200 affiches et 8 000 flyers.

Le Comité régional se charge de la diffusion régionale des supports de communication via son réseau clubs.

- La mise à disposition de parkings pour les bus : 10 à 15 emplacements (sous réserve de demandes par le Comité Régional).

### **Le Comité Régional prend en charge :**

- Les frais de prestation, déplacements et hébergement des gymnastes participants, en fonction des besoins
- La mise à disposition des éléments suivants :
  - 1 plateau de compétition de gymnastique aux normes FIG ainsi que les tapis nécessaires.
  - 1 piste de Tumbling gonflable avec les tapis de réception.
  - 2 trampolines de compétition et tapis de sécurité.
- L'installation des supports de communication : portants FFGYM, Comité Régional, et partenaires.
- Le déroulement de la manifestation
- Les coûts liés à conception, l'édition et la diffusion des outils de communication (200 affiches et 1 000 flyers).
- Les frais de prestations SONO + MICRO (2 personnes)
- Mise en place d'une réception cocktail et/ou buffet à l'attention des participants, officiels FFG, VIP et partenaires : 80 à 100 personnes. (Timing à définir : avant le gala ou à l'entracte).
- L'organisation d'une conférence de presse sollicitant l'ensemble des partenaires et des institutionnels (date et lieu à définir par la municipalité en relation avec le Comité Régional).
- La vente des entrées

### **Le Comité Départemental prend en charge :**

- La mise à disposition d'une équipe de bénévoles
- Soutien sur un relais de communication
- Relation avec l' élu local

### **Le ou les clubs locaux prennent en charge :**

- Le prêt d'agrès pour la manifestation.
- Le petit matériel nécessaire : vaporisateur eau, magnésie (2 boîtes).
- La buvette (achat et vente sur place). Les bénéfices effectués seront acquis par le ou les clubs.
- La tenue des parkings pour les officiels et des participants.
- Mise à disposition de rafraichissements pour les gymnastes pendant la manifestation dans la salle d'échauffement ou à proximité (en toute discrétion vis-à-vis du public)
- Mise à disposition et balisage de places réservées VIP pour les officiels et la presse : 80 à 100 places. Liste transmise par le Comité Régional en accord avec les partenaires

### **Aspects financiers :**

Aucune tractation financière ne sera faite entre les structures.

Le Comité Régional est la seule structure qui portera une demande de subventions au titre du Gala.

Le budget fera apparaître, en toute transparence, la valorisation des différentes structures (mise à disposition de salle et de personnels municipaux, bénévolat, et tout autre élément porté à la connaissance du Comité).

Des partenariats privés peuvent être actés sous réserve de validation par le Comité Régional (sous réserve de non-concurrence avec les partenariats régionaux et nationaux existants).

**Relations entre partenaires :**

Les interlocuteurs de référence sont :

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_ , Maire de la Ville de \_\_\_\_\_.

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_, en qualité de \_\_\_\_\_

Monsieur Mickaël DEROUBAIX, Président du Comité Régional et Vice-Président de la FFG.

Madame Aline BAJEK, Vice-présidente Régionale en charge du Gala des Hauts-de-France

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_, Président (e) du Comité Départemental FFG de \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_, président (e) du club d'accueil \_\_\_\_\_

**Réunions :**

2 réunions techniques seront organisées avant la manifestation (dates et lieux à définir).  
D'autres pourront avoir lieu si nécessaire.

1 réunion bilan pourra être organisée dans le mois suivant la réalisation du gala.

**Dates et Signatures des différents représentants.**